

## Faciliter la vie des usagers

1. Supprimer pour 11 catégories professionnelles l'obligation de déclarer les antibiotiques faisant l'objet d'une cession

2. Intégrer la déclaration d'activité des établissements manipulant des denrées alimentaires d'origine animale dans le dossier unique transmis aux centres de formalité des entreprises

3. Faciliter l'accès des assureurs aux surfaces déclarées par les assurés à l'administration pour faciliter l'indemnisation dans le cadre de l'aide à l'assurance récolte

4. Étendre la réforme du permis de mise en exploitation des navires de pêche de l'Outre-Mer pour faciliter la récupération des capacités non utilisées et le renouvellement de la flotte

5. Créer et généraliser le nouveau titre emploi-service (TESA) qui se substituera à plus d'une vingtaine de déclarations et formalités liées à l'emploi et à la paie des salariés

## Faciliter la vie des usagers et des agents

6. Unifier les déclarations sociales et fiscales des travailleurs indépendants agricoles par voie dématérialisée (mesure à fort impact)

7. Abroger l'arrêté du 28 février 2000 relatif à l'enregistrement de certains établissements et intermédiaires dans le secteur de la santé animale pris en application de la directive 95/69/CE

8. Simplification des diplômes et de l'offre de formation technique agricole (mesure à fort impact)

9. Dématérialiser les fiches de pêche et journaux de pêche pour les navires de moins de 12 m

10. Dématérialiser les déclarations de production des concessionnaires de cultures marines

11. Dématérialiser la déclaration des pêcheurs à pied professionnels

## Faciliter le travail des agents

12. Dématérialiser les documents et procédures relatifs à l'organisation des examens et inscription dans les formations :

- dématérialisation des copies et correction numérique

- dématérialisation des relevés de notes dans ARPENT (résultats)

- dématérialisation de la procédure de demande d'aménagement d'épreuves

- dématérialisation de la procédure pour l'inscription des candidats isolés ARPENT (examens)

13. Dématérialiser la procédure d'extension des accords interprofessionnels

14. Echanger des données sur les parcelles en agriculture biologique entre les organismes certificateurs et l'administration pour alléger les charges administratives et sécuriser les paiements.

15. Mise en place d'un document unique de gestion durable des forêts télé-déclarable pour encourager les propriétaires forestiers à s'inscrire dans une démarche de gestion durable (public cible : 600.000 propriétaires privés de plus de 4 ha)

16. Désigner les membres de la commission disciplinaire des agents de direction et des agents comptables de la MSA par interrogation des syndicats représentatifs pour les agents comptables et du conseil d'administration pour les représentants des administrateurs (mesure à fort impact)

17. Supprimer la commission des rentes dans le cadre de la législation applicable aux accidents du travail et maladies professionnelles des salariés et non salariés agricoles

18. Rationaliser la comitologie prévue pour l'examen de la réglementation des diplômes

19. Désigner les membres de la commission disciplinaire des praticiens conseil de la MSA par interrogation des syndicats représentatifs

20. Simplifier et consolider juridiquement la procédure électorale visant le renouvellement des conseils des comités des pêches et élevages marins par un alignement sur le droit commun

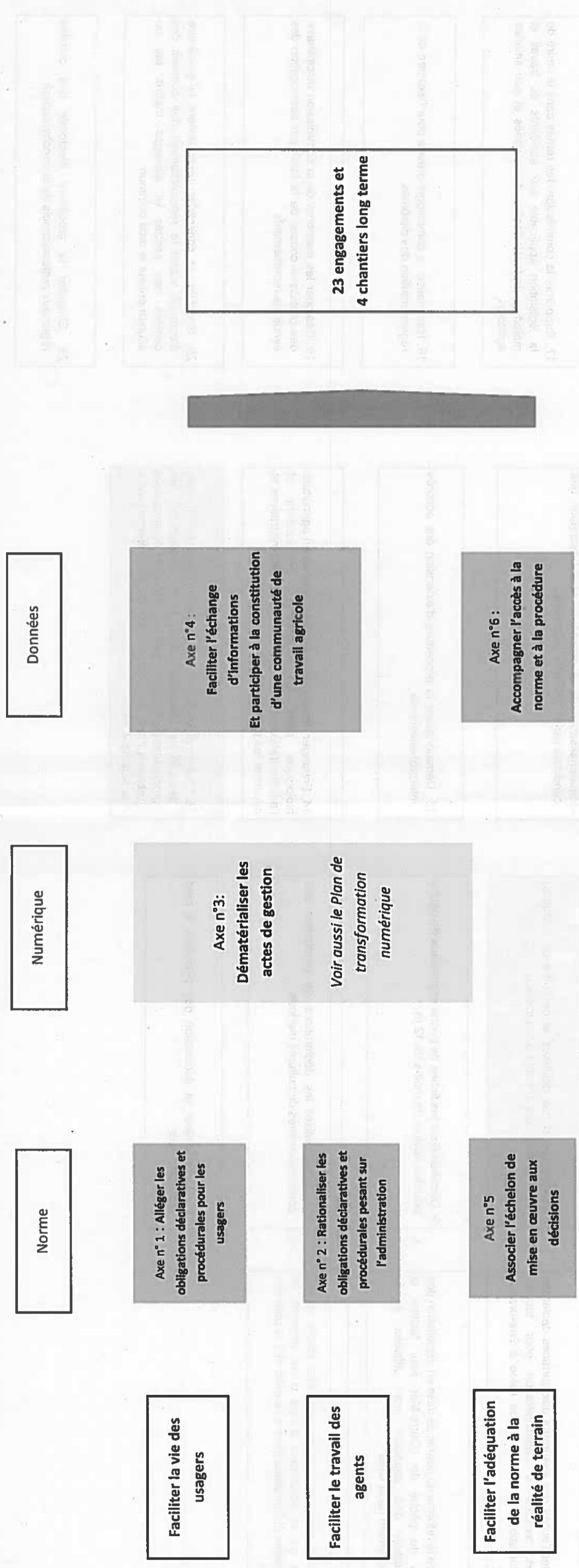
21. Simplifier la procédure électorale des comités régionaux professionnels de la conchyliculture

## Faciliter l'adéquation de la norme à la réalité de terrain

22. Relancer le CORENA (Comité de rénovation des normes en agriculture)

23. Mise en œuvre d'un guichet unique sur une base expérimentale pour 3 ans

# Le plan de simplification du ministère de l'agriculture et de l'alimentation



Norme

Numérique

Données

Faciliter la vie des usagers

Faciliter le travail des agents

Faciliter l'adéquation de la norme à la réalité de terrain

Axe n° 1 : Alléger les obligations déclaratives et procédurales pour les usagers

Axe n° 2 : Rationaliser les obligations déclaratives et procédurales pesant sur l'administration

Axe n°5  
Associer l'échelon de mise en œuvre aux décisions

Axe n°3:  
Dématérialiser les actes de gestion  
*Voir aussi le Plan de transformation numérique*

Axe n°4:  
Faciliter l'échange d'informations  
Et participer à la constitution d'une communauté de travail agricole

Axe n°6 :  
Accompagner l'accès à la norme et à la procédure

23 engagements et 4 chantiers long terme